

# Erasmus+

Enrichit les vies, ouvre les esprits.

---

# ERASMUS+

# BTS ERPC

Présentation de  
l'ouverture à l'international

# SOMMAIRE

---

ENGAGEMENT DANS UN PROCESSUS D'OUVERTURE À L'INTERNATIONAL	03
AVANT, PENDANT ET APRÈS LA MOBILITÉ	04
LES CRÉDITS ECTS	05
QUELLES DESTINATIONS ?	06
L'INCLUSION ET LA DIVERSITÉ	07
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE	08
LE FINANCEMENT	09
LE KIT DE MOBILITÉ	10
EUROPASS	11

# À PROPOS DE NOUS

L'axe d'ouverture à l'international du projet d'établissement est indissociable des formations pour lesquelles la mobilité européenne est une nécessité. Le lycée veut renforcer la synergie entre toutes les actions mises en place pour l'ouverture à l'international et à l'implication éco-citoyenne européenne.

Depuis 2006, notre établissement et l'ensemble de la communauté éducative sont investis dans les programmes Erasmus+ (plus de 200 mobilités individuelles des apprenants et personnels en Italie, Espagne, Roumanie et Allemagne). Leur implication depuis 2018 dans différents consortia (groupements académiques d'établissements) a permis de créer une nouvelle dynamique et de développer plus largement encore les mobilités pour les apprenants et pour le personnel.

Les élèves des différentes filières de l'établissement (soins à la personne, industries graphiques, transition numérique et énergétique, vente/commerce, administration) ont la possibilité d'effectuer une mobilité (période de formation en milieu professionnel) dans nos différentes structures partenaires en Allemagne, en Italie, en Espagne et en Roumanie.

# ATOUTS DES MOBILITÉS

## Les mobilités doivent permettre aux étudiants :

- d'améliorer et d'explorer des compétences dans un environnement professionnel étranger ;
- d'envisager une poursuite d'étude dans des filières sélectives (licence professionnelle par exemple) ;
- d'acquérir des compétences linguistiques, qui seront évaluées lors de l'épreuve orale "Suivi de réalisation de produits de communication en entreprise" ;
- de rédiger, pour le rapport de stage, une partie en anglais (analyse d'un document technique ou d'un article de la presse anglo-saxonne) ;
- de développer des compétences citoyennes, culturelles et éco-responsables ;
- de proposer des mobilités ouvertes à tous, quel que soit le profil social ou économique de l'étudiant, notamment aux étudiants ayant moins d'opportunités.

# ENGAGEMENT DANS UN PROCESSUS D'OUVERTURE À L'INTERNATIONAL

## LES PRINCIPAUX OBJECTIFS

- Acquérir des compétences professionnelles, la maîtrise de langues étrangères, la connaissance d'autres cultures, favorisant l'insertion des étudiants dans le monde professionnel ;
- Poursuivre des études à l'étranger, afin de favoriser la mobilité ;
- Mettre en valeur les séjours effectués à l'étranger ;
- Favoriser l'accès égal et équitable à la sélection des candidats (boursier, diversité et handicap) ;
- Disposer d'accès internet et de comptes Adobe afin de lutter contre la fracture numérique ;
- Mettre en place des heures d'accompagnement personnalisé dédiées à la mobilité ;
- Former des citoyens ouverts sur le monde.

# AVANT, PENDANT ET APRÈS LA MOBILITÉ

Avant	Pendant	Après
<p><b>SEPTEMBRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Information aux étudiants</li><li>• Appel à candidature</li><li>• EUROPASS</li></ul> <p><b>OCTOBRE/NOVEMBRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Candidatures</li><li>• Entretiens de sélection</li></ul> <p><b>NOVEMBRE/DÉCEMBRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Liste des candidats</li><li>• Désignation d'un professeur référent par apprenant</li><li>• Recherche des lieux d'accueil</li><li>• Dossiers administratifs et inscriptions (kit de mobilité)</li></ul> <p><b>JANVIER/FÉVRIER</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Téléchargement de l'application Erasmus App +</li><li>• Recherche des hébergements et des moyens de transport</li></ul> <p><b>MARS/AVRIL</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Demande de la carte étudiante européenne</li><li>• Réunion d'information</li><li>• Définition de la période hybride</li></ul> <p><b>MAI</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Départ des mobilités</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Bilan intermédiaire réalisé conjointement par le professeur référent, le tuteur et l'étudiant·e</li><li>• Évaluation finale à la fin du stage</li></ul>	<p><b>MAI</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Dossiers d'évaluation, certificats de stage</li><li>• Restitution des pièces justificatives</li></ul> <p><b>JUIN</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Préparation à l'oral de stage</li><li>• Rédaction du rapport de stage</li><li>• Choix du thème abordé pour la partie orale en anglais</li><li>• Saisie des compétences acquises sur Europass</li></ul> <p><b>SEPTEMBRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Correction du rapport de stage</li><li>• Préparation pour l'oral en anglais</li></ul> <p><b>NOVEMBRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Rendu des rapports de stage définitifs</li></ul> <p><b>JANVIER</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Oral de stage en français + thème technique en anglais</li></ul>

# DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le BTS ERPC est crédité de 120 ECTS sur les deux années de formation (quatre semestres). Les étudiants peuvent valoriser leur mobilité grâce au supplément au diplôme (document officiel de l'Union Européenne) qui sera fourni par le lycée en fin de cursus avec le diplôme. Le supplément au diplôme pourra être intégré à EUROPASS, au même titre que l'Europass Mobilité et le supplément au certificat, qui décrivent les compétences acquises lors de la formation professionnelle.

L'ECTS est un système de points développé par l'Union Européenne qui a pour but de faciliter la lecture et la comparaison des programmes d'études des différents pays européens. Ils sont complémentaires au Supplément au diplôme (voir page 11) et facilitent la mobilité des étudiants, que ce soit d'un pays à un autre ou entre des établissements, en créant des passerelles.

Les crédits sont calculés en fonction de la charge de travail de l'étudiant qui prend en compte les différents cours (TP, TD, cours magistraux), les stages, les objectifs de la formation et les compétences à acquérir.

**Les stages en entreprise permettent d'acquérir 15 ECTS.**

## LES CRÉDITS ECTS

Module de formation	1 <sup>re</sup> année		2 <sup>e</sup> année	
	Volume horaire	Crédits ECTS	Volume horaire	Crédits ECTS
U1 – Culture générale et expression	60 h	4	72 h	4
U2 – Langue vivante étrangère Anglais	60 h	4	72 h	4
U31 – Mathématiques	60 h	4	72 h	4
U32 - Physique-Chimie	60 h	4	72 h	4
U4 – Étude d'un projet de communication	90 h	6	108 h	6
U5 – Projet de conception de processus graphique	225 h	15	414 h	30
U61 – Définition collaborative de produits de communication	120 h	8	144 h	8
U62 – Suivi de réalisation de produits de communication en entreprise	210 h	15	Stage réalisé en 1 <sup>re</sup> année	
UF1 – Langue vivante facultative	<i>Ces heures n'entrent pas dans le calcul de charge, car ces épreuves sont facultatives.</i>			
UF2 – Design graphique				

# PAYS COUVERTS PAR LE PROGRAMME

Les États membres de l'Union européenne et les pays hors UE associés au programme

- Ces pays peuvent prendre part à toutes les actions du programme Erasmus+. Il s'agit des pays membres de l'UE, des pays membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE), des pays candidats à l'adhésion à l'UE et d'autres pays.
- Ils étaient appelés précédemment « pays participants au programme ».

Les pays hors Union européenne non associés au programme

- Ces pays peuvent prendre part à certaines actions du programme Erasmus+. Ils sont nombreux et répartis dans le monde entier.
- Ils étaient appelés précédemment « pays partenaires ».

## LES DIFFÉRENTS GROUPES

### Groupe 1 - Coût élevé

- Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède
- + pays de la région 13 : Andorre, État de la Cité du Vatican, Monaco, Saint-Martin
- + pays de la région 14 : îles Féroé, Royaume-Uni, Suisse

### Groupe 2 - Coût moyen

- Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie

### Groupe 3 - Coût faible

- Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie

## QUELLES DESTINATIONS ?

## DES MOBILITÉS HYBRIDES

La mobilité hybride combine une mobilité physique et une composante virtuelle pour faciliter l'échange/le travail en équipe en matière d'apprentissage collaboratif à distance.

### La composante virtuelle en amont doit permettre :

- d'encourager le dialogue interculturel et d'accroître la tolérance par des interactions en ligne, en s'appuyant sur des technologies numériques ;
- de favoriser le développement des compétences numériques, y compris la pratique des langues étrangères et le travail en équipe ;
- d'échanger en ligne avec le tuteur sur une connaissance partielle de l'environnement professionnel : règles de sécurité, de prévention ou de comportement spécifiques au pays d'accueil, contraintes techniques, produits réalisés, matériaux ou matériels spécifiques, modes opératoires et processus, visite virtuelle des locaux... ;
- d'interagir avec des personnes avec lesquelles les étudiants vont se retrouver durant leur temps de mobilité physique ;
- de favoriser les apprentissages sur place et de gagner du temps ;
- de démarrer un projet dans sa dimension conceptuelle et organisationnelle et réaliser ensuite sur place les activités de production.

### La composante virtuelle en aval doit permettre :

- d'ancrer les acquis d'apprentissage ;
- de permettre la continuité d'apprentissages complémentaires ou supplémentaires ;
- de réaliser un bilan sur l'ensemble du travail effectué et d'identifier les compétences travaillées ou acquises ;
- d'effectuer un retour sur expérience sur l'ensemble du travail réalisé et d'identifier les points forts et les points à améliorer.

# UNE PRIORITÉ

La Commission européenne fait de l'inclusion et de la diversité une priorité forte du programme. Il s'agit de développer l'égalité des chances au bénéfice des personnes ayant moins d'opportunités en raison de leur milieu social, économique, culturel, de leur handicap, de leur origine ou encore de leur lieu de vie (zones enclavées ou ultrapériphériques). Un complément financier forfaitaire « soutien pour l'inclusion des organismes » est accordé pour la mobilité.

# LES 8 OBSTACLES IDENTIFIÉS

- Handicaps
- Problèmes de santé
- Obstacles liés aux systèmes d'éducation et de formation
- Différences culturelles
- Obstacles sociaux
- Obstacles économiques
- Obstacles liés à la discrimination
- Obstacles géographiques

## L'INCLUSION ET LA DIVERSITÉ

### SOUTIEN FORFAITAIRE POUR L'INCLUSION

- 100 € additionnels au titre du complément financier forfaitaire sur le montant de la bourse pour une mobilité de 5 à 14 jours.
- 150 € additionnels pour une activité d'une durée de 15 à 30 jours.

Les coûts supplémentaires en lien avec la mobilité peuvent être pris en charge sur la base des frais réels (et des justificatifs), après accord préalable de l'Agence Erasmus+ France.

Pour obtenir un complément financier, une demande doit être adressée à l'Agence Erasmus+ France au moment de la candidature, avec un chiffrage des besoins accompagné de devis pour justifier les dépenses.

Critères	Justificatifs
<ul style="list-style-type: none"><li>• En situation de handicap ou d'affection de longue durée</li><li>• Habitants des zones de France ruralités revitalisation, ou domiciliés à une adresse classée quartiers prioritaires de la ville</li><li>• Boursier de l'enseignement supérieur sur critères sociaux (échelon 6 et 7)</li><li>• Cas individuel pouvant relever de l'inclusion (attesté et justifié par une assistance sociale ou équivalent)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Attestation de décision MDPH ou attestation de maladie longue durée ou carte invalidité, etc.</li><li>• Attestation de domicile (edf, eau,...) ou attestation sur l'honneur</li><li>• Notification d'attribution de bourse</li><li>• Attestation signée de l'assistant(e) social(e) ou équivalent</li></ul>

# PRINCIPES

---

La lutte contre le changement climatique et l'accompagnement de la transition écologique constituent l'une des priorités du programme.

Les étudiants s'efforceront de limiter leur propre impact sur l'environnement, en utilisant des modes de transports durables et des comportements plus responsables pour contribuer à la durabilité environnementale. Cette priorité recouvre 3 grands axes

## AXE 1

### **L'éducation au développement durable :**

- les mobilités permettront aux participants d'acquérir des connaissances sur les enjeux environnementaux et de devenir de véritables acteurs du changement ;
- l'observation des modes de vie dans d'autres pays européens ;
- l'analyse de pratiques professionnelles différentes intégrant des principes écologiques (partie à obligatoirement aborder dans le rapport de stage).

## AXE 2

### **L'éco responsabilité :**

- vise à réduire l'impact environnemental des actions liées aux projets Erasmus+, par le choix de moyens de transport moins émissifs limitant l'empreinte carbone, ce qui donne lieu à un complément financier et à une majoration de la bourse de séjour ;
- à tous les niveaux du projet, par l'intégration des principes d'écoresponsabilité depuis la conception jusqu'à la mise en œuvre, de façon à limiter l'impact environnemental.

# LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

## AXE 3

### **Le développement de nouvelles compétences :**

- en lien avec la transition écologique, en intégrant une entreprise avec une politique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

# LES RÈGLES DE FINANCEMENT

INTRA EUROPEEN	MOBILITES VERS PAYS PROGRAMME & PAYS TIERS NON ASSOCIES DES REGIONS 13 ET 14					
	CONTRIBUTION AUX FRAIS DE SEJOUR		Complément financier mobilités de STAGE	Complément financier INCLUSION	CONTRIBUTION AUX FRAIS DE VOYAGE	
					Moyen de transport STANDARD	Moyen de transport ECO RESPONSABLE
Mobilité longue durée 2 à 12 mois	Vers pays groupe 1	292 € à 606 € / mois*	150 € / mois	250 € / mois	10 à 99 km : 28 € 100 à 499 km : 211 € 500 à 1999 km : 309 € 2000 à 2999 km : 395 € 3000 à 3999 km : 580 € 4000 à 7999 km : 1 188 € plus de 8000 km : 1 735 € +	10 à 99 km : 56 € 100 à 499 km : 285 € 500 à 1999 km : 417 € 2000 à 2999 km : 535 € 3000 à 3999 km : 785 € 4000 à 7999 km : 1 188 € plus de 8000 km : 1 735 € +
	Vers pays groupes 2 / 3	225 € à 550 € / mois*				
Mobilité courte durée 5 à 30 jours	≤ 14 jours	79 € / jour	NA	100 € si durée ≤ 14 jours 150 € si durée > 14 jours	jusqu'à 2 jours de voyage pour le temps de trajet	jusqu'à 6 jours de voyage pour le temps de trajet
	du 15 <sup>ème</sup> au 30 <sup>ème</sup> jour	56 € / jour	NA			

INTERNATIONAL	MOBILITES VERS PAYS TIERS NON ASSOCIES DES REGIONS 1 A 12					
	CONTRIBUTION AUX FRAIS DE SEJOUR		Complément financier mobilités de STAGE	Complément financier INCLUSION	CONTRIBUTION AUX FRAIS DE VOYAGE	
					Moyen de transport STANDARD	Moyen de transport ECO RESPONSABLE
Mobilité longue durée 2 à 12 mois	Régions 1 à 12	700 € / mois	NA	250 € / mois	10 à 99 km : 28 € 100 à 499 km : 211 € 500 à 1999 km : 309 € 2000 à 2999 km : 395 € 3000 à 3999 km : 580 € 4000 à 7999 km : 1 188 € plus de 8000 km : 1 735 € +	10 à 99 km : 56 € 100 à 499 km : 285 € 500 à 1999 km : 417 € 2000 à 2999 km : 535 € 3000 à 3999 km : 785 € 4000 à 7999 km : 1 188 € plus de 8000 km : 1 735 € +
Mobilité courte durée 5 à 30 jours	≤ 14 jours	79 € / jour	NA	100 € si durée ≤ 14 jours 150 € si durée > 14 jours		
	du 15 <sup>ème</sup> au 30 <sup>ème</sup> jour	56 € / jour	NA			

## COMMENT CALCULER L'ALLOCATION ?

INTRA EUROPEEN	MOBILITES VERS PAYS PROGRAMME & PAYS TIERS NON ASSOCIES DES REGIONS 13 ET 14					
	CONTRIBUTION AUX FRAIS DE SEJOUR		Complément financier mobilités de STAGE	Complément financier INCLUSION	CONTRIBUTION AUX FRAIS DE VOYAGE	
					Moyen de transport STANDARD	Moyen de transport ECO RESPONSABLE
Mobilité longue durée 2 à 12 mois	Vers pays groupe 1	292 € à 606 € / mois*	150 € / mois	250 € / mois	10 à 99 km : 28 € 100 à 499 km : 211 € 500 à 1999 km : 309 € 2000 à 2999 km : 395 € 3000 à 3999 km : 580 € 4000 à 7999 km : 1 188 € plus de 8000 km : 1 735 € +	10 à 99 km : 56 € 100 à 499 km : 285 € 500 à 1999 km : 417 € 2000 à 2999 km : 535 € 3000 à 3999 km : 785 € 4000 à 7999 km : 1 188 € plus de 8000 km : 1 735 € +
	Vers pays groupes 2 / 3	225 € à 550 € / mois*				
Mobilité courte durée 5 à 30 jours	≤ 14 jours	79 € / jour	NA	100 € si durée ≤ 14 jours 150 € si durée > 14 jours	jusqu'à 2 jours de voyage pour le temps de trajet	jusqu'à 6 jours de voyage pour le temps de trajet
	du 15 <sup>ème</sup> au 30 <sup>ème</sup> jour	56 € / jour	NA			

**TAUX JOURNALIERS**

- ≤ 14 jours
- du 15<sup>ème</sup> au 30<sup>ème</sup> jour

*\*Taux mini 30€ entre le taux fixé vers groupe 1 et le taux fixé vers groupes 2/3*

INTRA EUROPEEN	MOBILITES VERS PAYS PROGRAMME & PAYS TIERS NON ASSOCIES DES REGIONS 13 ET 14					
	CONTRIBUTION AUX FRAIS DE SEJOUR		Complément financier de STAGE	Complément financier INCLUSION	CONTRIBUTION AUX FRAIS DE VOYAGE	
					Moyen de transport STANDARD	Moyen de transport ECO RESPONSABLE
Mobilité longue durée 2 à 12 mois	Vers pays groupe 1	292 € à 606 € / mois*	150 € / mois	250 € / mois	10 à 99 km : 28 € 100 à 499 km : 211 € 500 à 1999 km : 309 € 2000 à 2999 km : 395 € 3000 à 3999 km : 580 € 4000 à 7999 km : 1 188 € plus de 8000 km : 1 735 € +	10 à 99 km : 56 € 100 à 499 km : 285 € 500 à 1999 km : 417 € 2000 à 2999 km : 535 € 3000 à 3999 km : 785 € 4000 à 7999 km : 1 188 € plus de 8000 km : 1 735 € +
	Vers pays groupes 2 / 3	225 € à 550 € / mois*				
Mobilité courte durée 5 à 30 jours	≤ 14 jours	79 € / jour	NA	100 € si durée ≤ 14 jours 150 € si durée > 14 jours	jusqu'à 2 jours de voyage pour le temps de trajet	jusqu'à 5 jours de voyage pour le temps de trajet
	du 15 <sup>ème</sup> au 30 <sup>ème</sup> jour	56 € / jour	NA			

**STATUT SOCIAL**

- STANDARD
- Avec moins d'opportunité

*\*Écart mini 10 € entre le taux fixé vers groupe 1 et le taux fixé vers groupes 2/3*

Le participant reçoit un financement pour la période réalisée dans le pays d'accueil. **La partie virtuelle réalisée depuis le pays d'envoi n'est pas financée.**

# LE STAGE ERASMUS+

Est considérée comme stage Erasmus+ toute période de stage effectuée dans une organisation publique ou privée située dans un pays éligible, organisée par le Lycée Coëtlogon de Rennes et la structure d'accueil.

Le stage est à temps plein, sans interruption, d'une durée de 3 semaines (avec une période en distanciel), reconnu comme faisant partie intégrante du programme de BTS de l'étudiant. Le stage Erasmus+ est à effectuer sur la deuxième période, c'est-à-dire entre avril et mai.

La bourse ERASMUS+, pour les étudiants sélectionnés, se fait en plusieurs versements :

- un premier versement de 80 % avant le départ ;
- les 20 % restant au retour de la mobilité, une fois tous les justificatifs récupérés.

## DOCUMENT OBLIGATOIRE

**Le kit de mobilité (accessible sur le site du lycée) comprend :**

- le contrat de mobilité (entre l'entreprise d'accueil et l'étudiant) ;
- le contrat pédagogique ;
- la Charte de l'étudiant Erasmus+ que le participant se doit de respecter.

Ce document doit impérativement être validé et signé avant le départ.

## LE KIT DE MOBILITÉ

## COMMENT POSTULER ?

Tout étudiant inscrit en BTS ERPC peut candidater pour une bourse Erasmus+ dans le cadre de sa deuxième période de stage.

Les demandes de candidature sont étudiées, si :

- le formulaire de candidature est complété ;
- le dossier de recherche de stage est composé d'un CV, d'une lettre de motivation, du tableau de suivi des recherches de stages, d'une synthèse des recherches effectuées sur le pays d'accueil.

L'ensemble de ces documents doit être remis avant les vacances de décembre. Les candidats sont sélectionnés selon des critères définis par la commission « Mobilités européennes ». Les étudiants sélectionnés devront remplir un formulaire d'engagement définitif dans le programme.

## ORGANISER LE SÉJOUR

Le lycée peut aider le participant concernant les aspects logistiques de la mobilité, mais cela reste de la responsabilité de l'étudiant d'organiser son transport, de se trouver un logement et de s'assurer contre les risques.

**IMPORTANT : les papiers d'identité doivent être en cours de validité !**

Le participant doit faire une demande de carte européenne de sécurité sociale. Elle est gratuite, obtenue dans un délai de 3 semaines et est valable pour un an.

Des attestations « Assurance Santé », « Assurance individuelle accident et responsabilité civile » et « Assistance, rapatriement Sanitaire » seront demandées.

# VALORISATION ET RECONNAISSANCE DE LA MOBILITÉ DE STAGE

Europass propose des documents normalisés utilisés dans toute l'Europe. Il constitue un relevé formel détaillé des compétences acquises au cours d'un parcours de mobilité dans un pays européen.

## SON OBJECTIF

- Aider les citoyens à exprimer clairement leurs compétences et qualifications pour trouver un emploi ou une formation.
- Aider les employeurs à comprendre les compétences et qualifications de la main-d'œuvre.
- Aider les autorités compétentes en matière d'enseignement et de formation à définir et communiquer le contenu des programmes.

Une fois le compte EUROPASS créé, l'étudiant peut créer son CV, sa lettre de motivation et compléter ses compétences et ses centres d'intérêt (Passeport Européen de Compétences ou PEC). L'onglet Outils EUROPASS propose également de tester ses compétences numériques.

## EUROPASS

<http://europass.cedefop.europa.eu/fr>

## EUROPASS MOBILITÉ

Après une période de stage dans un autre pays, le participant peut enregistrer officiellement cette expérience. L'Europass Mobilité est un document qui présente les compétences acquises en stage à l'étranger.

## LE SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Il contient des informations sur :

- le type et le niveau de la qualification obtenue ;
- l'établissement qui a délivré la qualification ;
- le contenu des cours suivis ;
- le système national d'enseignement.

Ces informations peuvent aider à comprendre en quoi consiste la qualification de l'étudiant et lui permettre de progresser dans ses apprentissages et sa carrière.

Le supplément au diplôme est délivré en même temps que le diplôme du BTS ERPC, au secrétariat de scolarité du lycée Coëtlogon. Une version numérique peut être demandée.

